

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy.- Dans le dossier du Conservatoire, l'autorité fédérale n'a pas répondu aux demandes insistantes qui lui étaient adressées. L'affaire a finalement été réglée par un accord avec Beliris, la Communauté flamande et la Fédération Wallonie-Bruxelles. J'espère qu'une solution sera aussi trouvée pour le Palais de Justice, les musées...

M. le Bourgmestre.- Pour le Parc du Cinquanteenaire, le Pavillon chinois, la Tour japonaise, le Musée d'art moderne, le Palais de Justice, le Conservatoire, tous à l'abandon !

Mme Nagy.- Notre Conseil devrait interpeller les autorités fédérales sur cette question.

De heer Courtois, schepen.- Mijnheer de burgemeester, ik betreur ook de situatie van het Justitiepaleis. Als voorzitter van de commissie voor de Justitie van de Senaat had ik de heer Verherstraeten, de staatssecretaris bevoegd voor de Regie der Gebouwen, in de commissie uitgenodigd. Er zijn veel beloften geformuleerd, maar er is niets gebeurd.

Mevrouw Nagy heeft gelijk wanneer ze zegt dat de situatie in het Justitiepaleis uiterst gevaarlijk is voor de Brusselaars die elk weekend hun wagen parkeren langs de gevels van het Paleis. Dat is een echte ramp en de verantwoordelijkheid hiervoor berust op de schouders van de heer Verherstraeten.

M. Ceux.- Monsieur le Bourgmestre, j'estime que les Conseillers doivent être respectés et qu'il doit être répondu à leurs questions !

(Brouhaha)

Question orale de M. Wauters concernant « l'appel à idées pour la future affectation de l'église Sainte-Catherine »

M. Wauters.- La Ville de Bruxelles a récemment lancé un appel à idées pour la réaffectation de l'église Sainte-Catherine. Nous avons régulièrement interpellé le Collège en Conseil communal pour savoir ce qu'il en était. Aujourd'hui, une procédure est lancée. C'est une bonne chose. Nous aimerions cependant vous poser quelques questions.

Tout d'abord, le jury est présidé par le directeur général de la Monnaie, Peter De Caluwe. Loin de moi l'idée de nier les qualités artistiques de ce dernier ; au premier abord, d'ailleurs, nous nous réjouissons du fait que le président du jury n'appartient pas au monde politique. Mais à y regarder de plus près, l'on constate que M. De Caluwe est, en quelque sorte, partie prenante du

projet qui devrait sortir de cet appel. Nous savons, en effet, que la Monnaie recherche un lieu pour s'établir pendant les travaux de réfection de son bâtiment.

Par ailleurs, dans un article de infocato.be, nous avons pu lire ceci : « Cette démarche entend ainsi susciter une grande diversité de projets (tout sauf religieux...) pour offrir une seconde vie au bâtiment. »

Interpellés par des citoyens - une pétition a recueilli plus de 8000 signatures -, nous vous posons la question suivante : tout projet de type spirituel ou religieux sera-t-il effectivement mis hors jeu ? Dans une société dramatiquement consumériste et matérialiste, notre groupe défend la dimension transcendante de l'être humain. Un projet de type spirituel œcuménique ne pourrait-il pas, légitimement, avoir aussi sa place dans ce lieu ? Pourquoi ce genre de projet devrait-il être immédiatement écarté ? D'autant que l'église Sainte-Catherine, avant sa fermeture, accueillait déjà les cultes catholique et orthodoxe, dans une ébauche d'ouverture interconvictionnelle.

Dans l'appel à idées, la Ville de Bruxelles dit souhaiter que le bâtiment trouve une nouvelle affectation, mais dans le respect de son passé historique et religieux. Or, ce lieu étant classé, les latitudes d'aménagement sont extrêmement réduites.

Mme Nagy.- Je me réjouis du lancement d'un appel à idées pour la réaffectation de ce bâtiment. Toutefois, son occupation par la Monnaie revient régulièrement dans les débats et si je ne m'oppose en rien à ce projet, la situation prête à confusion et est susceptible de décourager les candidats. Je souhaiterais donc quelques éclaircissements.

Les façades arrière et latérales du bâtiment seront-elles ravalées ?

La Ville a-t-elle inscrit un budget pour ce projet ?

M. le Président.- L'appel à idées a été lancé, justement, parce que la Monnaie estime que cette église ne convient pas à ses spectacles, cela pour des raisons techniques. M. De Caluwe n'est donc pas partie prenante et il ne remettra aucun projet au nom de la Monnaie.

Toutes les idées, pour autant qu'elles soient décentes compte tenu de la spécificité du bâtiments, sont les bienvenues. Elles doivent aussi être économiquement viables, car la Ville ne peut être le principal bailleur de fonds du projet. Il n'est pas question de remplacer l'église par un nouveau lieu d'accueil pour une quelconque communauté. Autrement, la majorité précédente n'aurait pas lancé de démarche visant la réaffectation de l'église Sainte-Catherine... Mais un projet à caractère religieux et financièrement autonome pourrait être envisagé dans le cadre du présent appel à idées.

Vous avez raison, l'église est classée et, donc, toutes les transformations ne seront pas permises. Toutefois, elles seront acceptées si elles sont réversibles. Ce point figure d'ailleurs dans l'appel à idées. Cela peut impliquer certaines contraintes, mais il vaut mieux éviter de déclasser le bâtiment. Les travaux de restauration de l'église sont payés à hauteur de 80 % par le fonds Beliris.

Cette année verra la poursuite du ravalement des façades.

M. Wauters.- Je suggérais une affectation non matérialiste, un espace de rencontre ou d'expositions, de dialogue. Je ne vois pas comment nous pourrions concilier un tel projet avec le souci de rentabilité que vous évoquez. Dans cette période de repli identitaire, un projet plus humaniste serait perçu comme ambitieux dans la capitale de l'Europe.

M. le Président.- J'ai pris contact avec la Fondation Boghossian en ce sens, mais elle n'a manifesté aucun intérêt pour un tel projet.

Mme Nagy.- Nous pourrions nous inspirer de ce qui a été réalisé à l'église des Brigittines. Je regrette l'absence d'investissement de la Ville.

M. le Président.- Rien n'est exclu. Nous examinerons les projets qui nous seront soumis.

Mme Nagy.- Dans d'autres dossiers, comme le Palais de la bière à la Bourse ou les magasins Vanderborcht, la Ville s'est engagée financièrement.

(M. Mayeur, Bourgmestre, reprend la présidence de la séance.)